

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 206

présenté par
Mme Buis

ARTICLE 19 SEXIES

Compléter l'alinéa 7 par les mots :

« de déchets ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.